

Avant la sortie

Demander d'avoir les mêmes moniteurs pour un suivi pédagogique.

Connaître le Numéro de portable du chef d'établissement et de tous les encadrants.

Préciser en détails les données sur la sortie (domaine skiable, effectif élèves, encadrement, type d'activité, horaire prévisionnel...) et le communiquer à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

S'assurer que l'encadrement sera suffisant (1 pour 12) et respectera bien les conditions de sécurité et les principes de précaution selon les conditions (exemple : qualité de la neige...).

Présenter et voter le projet en conseil d'administration.

Avoir les fiches renseignements élèves (portable des parents) + informations PAI, PAP, par l'infirmière.

Prévoir une réunion d'information en présence des parents, élèves, encadrants avec contrat ou charte à signer. Lors de ce moment préciser l'équipement à avoir avec casque obligatoire et penser également au besoin de « ravitaillement » (gestion énergétique de l'activité).

Pendant la sortie

S'assurer que chaque intervenant extérieur dispose du contact téléphonique de l'enseignant référent de la sortie et d'une liste précise d'élèves à encadrer.

Vérifier que chaque élève porte une tenue adaptée au contexte de sa pratique (casque, dorsale, mentonnière, protections de slalom...) et adapté au climat.

Rappeler les règles de sécurité notamment le hors -piste interdit ainsi que les modalités d'organisation dans le groupe (arrêts, bosses, bord de pistes, distances entre élèves, ...).

Vérifier le nombre d'élèves au départ des groupes.

Evaluer le niveau des élèves.

Recommandation : Evoluer avec des dossards ou chasubles par groupe sur les pistes (les ESF disposent de dossards par niveau, et de brassards).

Coordonner au point de rdv la prise en charge des groupes avec l'effectif des moniteurs ESF attribués (ex du Plan ski et Montagne 06, 8 séances de ski et 5 moniteurs).

Après la sortie

Etre particulièrement vigilant sur les conditions de rangement et de stockage du matériel (séchage, ventilation...) collectif.

Vérifier l'état et l'usure du matériel (carres, ...).

Faire le bilan des acquisitions.

Remercier les différents partenaires (ESF, directeur de la station, ...).

Maintenance de votre matériel : Se coordonner avec le Conseil Départemental pour l'entretien et la maintenance de votre matériel. (Réglage - Entretien – rangement, vérification(s), et remplacement(s)). Il est utile sur le terrain de disposer d' outils en cas de besoin de réglages (type Letherman et Normes ISO 11088 de 2006 à respecter – tableau de l' AFNOR).

Recommandations UNSS

Faire un règlement intérieur AS Ski

Le président du Jury peut arrêter la compétition si les conditions garantissant la sécurité des participants ne sont pas réunies.